

cahier 91

au temps de **Saint Vincent de Paul**
...et aujourd'hui

Le Savoir

Bibliographie

- **LA FOI ET LA RAISON.**
Lettre encyclique 1998
Jean Paul II

- **CHRISTIANISME ET SCIENCE.**
J. VRIN
Librairie philosophique, 6 place
de la Sorbonne. Paris 1989

- **SAINT VINCENT FORMATEUR.**
CORERA A. Jaime
Vincentiana IV, V, VI, 1984
Traduction française 1984

- **LA FORMATION DU CLERGÉ.**
SENS Christian, cm
Mois vincentien 1987

- **MILLE MILLIARDS
DE QUESTIONS
SUR LA VIE, LE MONDE ET
DIEU.**
MARCHON Benoît.
Bayard jeunesse.

- **AIME ET TU SAURAS TOUT.**
BRO Bernard. - Fayard 1998.

- **DIEU, TU CONNAIS ?**
GRIEU Etienne - Le Sènevé.

- **ON NE SAIT PLUS QUI CROIRE.**
LESCANNE Guy
Cerf (pour les 15/25 ans)

Sommaire

Editorial

Savoir ? Une nécessité ! 1

Bernard Koch, cm

Saint Vincent,
homme de savoir 4

Paul Poupard, cardinal

Science et Foi,
Pour un nouveau dialogue 6

Questions pour un échange 8

Savoir ? Une nécessité !

« *Mieux vaut une tête bien faite que bien pleine* ». Telle est la leçon que la tradition a gardée de Montaigne. Le risque, alors, est d'en conclure que le savoir est inutile. Saint Vincent, lui, est persuadé du contraire. Il a fait de sérieuses études ; licencié en Droit, il maîtrise parfaitement les langues française et latine, parle plusieurs langues étrangères. Pour les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, il est convaincu de la nécessité du savoir, afin de suivre en cela l'exemple du Christ, qui prit la peine de former et d'instruire ses Apôtres pour l'évangélisation.

Ce savoir n'est pas acquis une fois pour toutes. Selon la mission où Dieu les envoie, ils doivent toute leur vie enrichir leurs connaissances ; Vincent donne l'exemple de M. Nacquart qui apprit le malgache et « *se rendit capable de commencer à faire le catéchisme* » (XII, 66-67). Les Vincentiens aujourd'hui sont tenus comme leurs contemporains à une formation permanente sérieuse.

Avec les Protestants, Vincent conseille de se préparer à « *la controverse* ». Ses arguments sont d'actualité pour notre dialogue inter-religieux. Tout en étant attentif à connaître l'essentiel des diverses religions, il est important de « *se rafraîchir la mémoire* » sur le contenu de notre Foi. (I, 429-430).

Le savoir est donc ordonné au service des pauvres et à leur évangélisation. Les futurs professeurs de séminaire, les sœurs qui vont soigner les malades, enseigner, faire le catéchisme, doivent être formés. « *Puisqu'il est nécessaire qu'elles montrent, il faut qu'elles sachent* » (XIII, 664).

Cependant, les fils et filles de Saint Vincent doivent toujours rester humbles, ne pas oublier de remercier Dieu pour les dons qu'Il leur a faits. Par l'acquisition ou la transmission d'un savoir, ils ne chercheront pas à briller, mais à faire grandir la foi des pauvres et à faire aimer Dieu.

Ainsi, la relation enseignant-enseigné sera empreinte de simplicité et de cette douceur non exempte de fermeté qui attireront les cœurs à Dieu.

Sans jamais oublier que « *ce ne sont pas les plus savants qui font le plus de fruits, mais ceux qui ont plus de grâce de Dieu* » (VII, 518).

Saint Vincent, homme de savoir

Homme de savoir, encourageant l'étude, est une image peu répandue de saint Vincent de Paul. Lui-même se présente comme « *un écolier de quatrième* ». Mais le collège de Dax, avec trois enseignants, n'avait encore que quatre années d'études au maximum, comme un certain nombre d'autres*, et il faut se souvenir que de son temps, « *écolier* » désignait également, et même le plus souvent, les étudiants des Universités. et qu'il avait étudié quatre ans la théologie ; il jouait donc sur le mot. Il se présente souvent comme un fils de laboureur, qui a gardé le bestiaux, mais son père était propriétaire et sa mère fille de chevalier et sœur de Jean de Moras, avocat et procureur du roi au tribunal de Dax. L'image que l'on a de lui est essentiellement celle du Père des Enfants trouvés, et c'est effectivement une de ses grandes œuvres, mais qu'en est-il du savoir ?

L'image la plus populaire est celle où on le voit ramasser dans la neige des enfants abandonnés. Il en a sans doute trouvé quelques-uns, lorsqu'il s'en trouvait sur son chemin, de même qu'il a plus d'une fois, lorsque l'état de ses jambes l'obligea à aller en carrosse, fait monter un pauvre avec lui; on en a même le témoignage de son cocher, au procès de béatification.**

Mais qu'il ait passé du temps et des nuits à les chercher, c'est une invention de B. Capefigue, auteur de biographies plus ou moins romancées.

La réalité est que Vincent, tout en étant grand missionnaire et apôtre de la charité, était aussi un homme instruit, cultivé, et qui tenait à ce que ses disciples soient bien instruits.

Nous allons voir ce qu'il en était de lui-même. Quand il vint au monde, Galilée n'avait que 17 ans. À la mort de Ronsard, il avait 4 ans, 11 ans à la mort de Montaigne, 15 ans à la naissance de Descartes, 25 ans à la naissance de Corneille, mais déjà 42 ans à la naissance de Blaise Pascal et 58 à celle de Racine. Quand il est mort, Boileau n'avait que 24 ans et Racine 21 ans. Avec lui, nous sommes à la fois dans la continuité avec des théologiens très instruits, saint François de Sales, Pierre de Bérulle, Jean Duvergier de Hauranne, L'abbé de Saint-Cyran, etc. et dans la différence, car il n'a pas, comme eux, écrit de livres. Mais sa correspondance, ses Entretiens et le peu de sermons et d'articles qui nous restent montrent qu'il aurait pu le

* Abbé A. Degert, *L'ancien collège de Dax*, Bulletin de la Société de Borda, Dax, 1903-1, pp. 165-169 ; Chanoine Paul Lahargou, *Le collège de Dax*, Paris 1909, p 2 à 6

**Procès informatif en vue de la béatification, manuscrit en 5 volumes

faire. Et Desmarets de Saint-Sorlin, premier secrétaire de l'Académie Française, le choisit comme Père spirituel³.

Il a connu des découvertes en physiologie, des progrès en chirurgie, les progrès de la découverte de l'Amérique, de l'Afrique, les grandes Compagnies de navigation. Contemporain des précurseurs des grands musiciens et organistes, il a connu les progrès de la facture d'orgue, et a commandé, en 1630, un tout petit orgue positif pour les Bons-Enfants⁴.

En quatre ans seulement de collège, il avait fait de sérieuses études, cela se voit par sa maîtrise du français; il écrivait aussi le latin, savait l'italien et lisait l'espagnol, comme en témoignent les ouvrages espagnols inscrits à la Bibliothèque de l'ancien Saint-Lazare, qui sont uniquement de ses années de jeunesse. Son écriture elle-même est révélatrice; il a l'écriture, non pas des gens instruits, comme Bérulle, ou celle des bourgeois et bourgeoises, encore assez faciles à lire, mais l'écriture des professionnels, des notaires et des greffiers, tout à fait différente de la nôtre et pleine de signes abrégatifs spéciaux. Cependant, dès la première lettre qui nous reste, sur sa captivité, lorsque, vers la fin, il cite une phrase du nonce en italien, il l'écrit en belle ronde, à la romaine, parfaitement lisible.

Est-ce au collège ou plus tard, dans des recueils de morceaux choisis, qu'il a lu des auteurs latins ? En tout cas, lui qui aimait tant le langage simple et sans citations savantes, le dimanche 10 août 1657, à la répétition d'oraison, il cite en latin deux vers de l'Art d'aimer du païen Ovide : « *il y a un dieu en nous et des commerces célestes ; cet esprit vient du ciel* » (XI, 405) ; Ovide parlait du dieu de l'Amour, Vincent l'applique – comme le Cantique des Cantiques, à l'amour divin. Plusieurs ont pensé que cela avait été ajouté par un autre, mais qui ? et pourquoi pas Vincent ?

À une époque où les comédiens n'étaient pas bien vus par l'Église, il les cite en exemple aux prédicateurs : « *Notre-Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que, cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre, qui est forcée, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage.*

³ Voir B. Koch, *Desmarets, Saint Vincent et Boileau*, Bulletin des Lazaristes de France, n° 181, février 2002, pp. 22-23

⁴ *Annales de la C. M. et des Filles de la Charité*, Tome 101, 1936, pp. 702-703 et 1000

Croiriez-vous, Monsieur, que les comédiens, ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisaient autrefois ? Mais ils le font avec une voix médiocre et comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. C'était un personnage qui a été de cette condition, lequel me le disait ces jours passé. » (VI,378). Et lorsque son confrère Jacques de La Fosse essuya une rebuffade dans un collège pour avoir exigé une place d'honneur à la représentation d'une tragédie, Vincent ne lui reprocha pas d'avoir été au théâtre, mais d'avoir manqué d'humilité et de simplicité (*Collet, Vie de Saint Vincent I, 278*).

Il a fait de sérieuses études de théologie, à Saragosse puis à Toulouse. Pierre Coste ne croit pas à Saragosse, mais pourquoi douter des témoins qui en parlent, alors que plus tard, écrivant à Bernard Codoing, il lui recommande la manière d'enseigner des Universités espagnoles, et donne en exemple aux Filles de la Charité l'austérité des Carmélites espagnoles, citant des pratiques qui n'allaient à ce point qu'à Saragosse (II, 235 et 240 ; X, 124).

De plus, les querelles entre théologiens dont parle Collet, inexistantes dans l'Université de Saragosse, étaient fort probables entre l'Université et le collège des Jésuites, moliniste. De plus, Vincent est moliniste, en ce qui concerne les rapports de la grâce divine et de la liberté, comme il l'a écrit à Jean Dehorgny en 1648 (III, 325, 369), or on n'enseignait le théologien jésuite Molina que dans les collèges jésuites, et Vincent n'a pas étudié chez les Jésuites, sinon à Saragosse.

Il lisait aussi les vies de Saints, les Pères de l'Église, sans doute parfois dans les quelques éditions de l'époque, ou dans des morceaux choisis, en tout cas, il méditait sur leurs Lectures, au Bréviaire : nous avons encore un autographe de lui, sur Saint Grégoire, leçons 4 et 5 au 2^o Nocturne d'un Confesseur non Pontife 10. Il était au courant des nouveautés en catéchèse et pastorale.

Il cite Saint Augustin dans ses lettres à Jean Dehorgny et dans son étude *Sur la Grâce*, en 1648, vrai article de Somme Théologique (XIII, 147-156). Il avait enseigné un an à Toulouse, 1604-1605, justement sur le péché et la grâce, comme c'était la pratique pour les débutants.

N'oublions pas qu'élevé dans une famille de juristes, il est au fait de tous les éléments du droit et des procédures, qu'il est licencié en droit,

⁵ Voir B. Koch, *Saint Vincent expert en procédure*, Bulletin des Lazaristes de France, n^o 168, avril 1999

Saint Vincent et le savoir

Les temps sont à la Réforme, réforme protestante, réforme catholique. Lorsque saint Vincent arrive à Paris en 1608, il trouve un milieu catholique très euphorisant : des cercles (Madame Acarie), des gens influents (Bérulle), des saints (François de Sales), et un profond intérêt pour la restauration d'un clergé et d'un laïcat bien formés.

Alors que les Assemblées du Clergé de France reçoivent l'esprit du Concile de Trente, avant même l'enregistrement par le Parlement (1613), des séminaires sont créés : Reims (1567), Rouen (1612), puis Paris (1618), Saint Magloire (1624), Bons Enfants (1638), Caen (1643), Saint Sulpice (1646).

Saint Vincent débute les Conférences des Mardis (1633), après avoir insisté, dès leur fondation, sur la formation des Dames et des Filles de la Charité.

Pour tous, dans ce contexte très porteur, il veut une solide formation initiale (1), une formation sans cesse complétée (2), et surtout une formation orientée vers celle des autres (3).

1 - UN SAVOIR FONDAMENTAL

Loin d'être un simple « élève de quatrième », les documents montrent que Vincent de Paul possède de nombreux diplômes :

« Bachelier en la sainte et sacrée théologie »

« À tous soit notoire que, le premier jour du mois d'août, après midi, mil six cent dix-sept, devant moi notaire royal soussigné et en présence des témoins sous-nommés, s'est présenté devant la grande porte de l'église paroissiale de Buenens, fondée sous le vocable de Saint-Martin, vénérable personne Messire Vincent de Paul, prêtre et bachelier en la sainte et sacrée théologie, du diocèse d'Acqs... »

*Acte de prise de possession de la cure de Chatillon-les-Dombes
1er août 1617 (XIII, 43)*

"Licencié en droit canon"

« En la présence des notaires du roi notre sire en son Châtelet de Paris soussignés, messire Vincent de Paul, prêtre, licencié en droit canon, demeurant à Paris, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, confesse avoir reçu comptant de noble homme ... conseiller du roi, receveur général et payeur des rentes assignées sur les gabelles et grenier à sel de France la somme de six cent cinquante livres treize sols quatre deniers tournois."

20 octobre 1625 (XIII, 60)

Pétri de sa formation humaine, de son expérience rurale et missionnaire, saint Vincent envisage la formation initiale des prêtres comme une composante absolue de la vocation des Missionnaires :

« Dans la plénitude des temps »

« La troisième fin de notre petit Institut est d'instruire les ecclésiastiques, non seulement aux sciences pour savoir, mais aux vertus pour les pratiquer. Que faites-vous de leur montrer les unes sans les autres ? Rien ou presque rien. Il leur faut de la capacité et une bonne vie ; sans celle-ci, l'autre est inutile et dangereuse. Nous devons les porter également à toutes les deux, et c'est ce que Dieu demande de nous.

Au commencement, nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques, nous pensions à nous et aux pauvres... Ainsi, au commencement, la Compagnie ne s'occupait que d'elle et des pauvres ; en certaines saisons, elle était retirée en son particulier, et en d'autres, elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis qu'en nous il n'a paru que cela; mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer.

Oh! que cet emploi est haut ! qu'il est sublime ! oh! qu'il est au-dessus de nous ! Qui est-ce qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands et des séminaires ? Jamais cette entreprise ne nous était tombée dans l'esprit jusqu'à ce que Dieu nous ait signifié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la Compagnie à ces emplois sans choix de notre part, et pourtant il demande de nous

cette application, mais une application sérieuse, humble, dévote, constante et qui répond à l'excellence de l'œuvre. »

Entretien du 6 décembre 1658 (XII, 83-85)

« Tout jeune que vous êtes »

« Vous voilà donc seul, Monsieur, dans votre nouvel emploi. J'ai l'âme tout attendrie quand je pense à vous et au choix qu'il en a fait, pour vous appliquer, tout jeune que vous êtes, à un si haut ministère que celui de perfectionner des prêtres. Je rends grâces à Notre-Seigneur de vous avoir mérité cette grâce, et le prie de parachever en vous ses desseins éternels. Vous voilà donc seul, Monsieur, dans votre nouvel emploi. J'ai l'âme tout attendrie quand je pense à vous et au choix qu'il en a fait, pour vous appliquer, tout jeune que vous êtes, à un si haut ministère que celui de perfectionner des prêtres. Je rends grâces à Notre-Seigneur de vous avoir mérité cette grâce, et le prie de parachever en vous ses desseins éternels. »

À Jean Martin, le 7 décembre 1646 (III, 125)

« Pour tous les deux »

« Je rends grâces à Dieu de ce que M. Langlois a pris la charge du séminaire. J'espère que ce bon œuvre, au lieu de tomber, se relèvera. Vous ne le devez pas négliger pour faire votre capital des missions seulement; l'un et l'autre sont également importants, et vous y avez une égale obligation; j'entends toute la famille, qui a été fondée pour tous les deux. Je vous prie, Monsieur, de les prendre également à cœur et de coopérer au progrès du séminaire avec le directeur, aussi bien qu'à la continuation des missions avec le peu de secours que vous avez. »

À Louis Rivet, 19 décembre 1655 (V, 489)

2 - UN SAVOIR ENRICHI

Saint Vincent ne se contente pas d'assurer les fondements. Il veut, pour lui, ses confrères et les autres, une formation sans cesse approfondie au long des années.

« Le désir d'apprendre les langues »

« Il est nécessaire que la Compagnie s'affectionne à demander à Dieu le don des langues ; c'est ce qu'il donna aux apôtres après qu'il les eut choisis pour ses apôtres, en sorte qu'ils entendaient tous ceux qui leur parlaient, quoique de plusieurs pays et différentes nations ; et les, apôtres se faisaient pareillement entendre à eux en leur parlant et répondant dans leur propre langage. Demandons à Dieu, mes frères, qu'il nous donne au moins le désir d'apprendre les langues, un chacun doit avoir disposition à cela et la demander à Dieu. Cette grande et sainte Compagnie des Pères jésuites s'y étudie beaucoup, et une des premières choses que font ceux qui sont envoyés en quelque pays dont ils ne savent pas la langue, c'est de s'appliquer à l'apprendre ; et ils mettent toute leur principale étude à cela ; ils prennent auprès d'eux quelqu'un du pays, ou quelqu'autre qui entend la langue, afin de leur aider.

Et c'est ainsi que ceux de la Compagnie qui seront destinés pour les pays étrangers, doivent en user, lorsque Dieu les y appellera. »

Répétition d'Oraison de novembre 1658 (XII, 66)

« Lire et écrire »

« Votre règle vous ordonne, mes filles, d'apprendre à lire et écrire aux heures destinées pour cela. Je souhaiterais, mes sœurs, que vous eussiez toutes cette connaissance non pas pour être savantes, car cela bien souvent ne fait qu'enfler le cœur et remplir l'esprit d'orgueil mais afin qu'elle vous aidât à mieux servir Dieu. »

Conférence du 22 janvier 1645 (IX, 219)

« Elles lisent pour apprendre »

« Etant toutes de retour au logis, se mettent à l'ouvrage, lisent pour apprendre, et après faire mémoriser les principaux points de la foi en forme de petit catéchisme, et lisent quelque peu du Saint Évangile pour s'exciter à la pratique des vertus et au service du prochain, à l'imitation du Fils de Dieu. »

Premier ordre du jour des Filles de la Charité (Écrits, 722)

Une lettre du 3 février 1639, à Robert de Sergis, nous apprend qu'il était prévu de copier ou imprimer, à l'usage de la Compagnie, les sermons de Bernard Codoing :

« Les faire copier et imprimer »

« M. Codoing est en mission ; il ne saurait vous faire copier ses prédications. Il faut attendre à l'été qu'il se retirera, auquel temps on pourra les faire copier et peut-être imprimer pour la Compagnie seulement. »

À Robert de Sergis, 3 février 1639 (I, 537)

M. Vincent organisa, en 1652-1653, des séries de conférences sur la prédication et les catéchismes, en chargeant M. Portail de collecter tout ce qui s'était fait de bon.

« Il a composé une méthode facile »

« M. Portail, après avoir ramassé de côté et d'autre tout ce qui se dit en ce temps-là, et s'est dit depuis en d'autres conférences qu'on a faites dans la Compagnie, a composé une méthode facile pour faire utilement des prédications et de grands catéchismes, et y a ajouté du sien.»

5 août 1659 (XII, 292)

M. Vincent a toujours voulu que ses confrères soient aptes à rendre compte de leur foi et à répondre aux arguments des adversaires de l'époque, en particulier les Protestants, mais il a toujours recommandé d'éviter la contestation dans les discussions théologiques, parce que le désir de l'emporter pousse à l'aigreur, et bloque tout le monde.

« Plutôt douceur que doctrine »

« Quand on dispute contre quelqu'un, la contestation dont l'on use en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnaissance

de la vérité ; de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme au contraire, la douceur et l'affabilité la lui ouvrent.

Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fût très savant dans les controverses, convertissait néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. »

[non daté] (XI, 65-66)

« Je le prie de rafraîchir sa mémoire »

« Nous avons fait ici quelques conférences touchant la manière comme il se faut prendre pour enseigner les vérités controversées; et me semble que ces Messieurs l'entendent passablement, pour le moins les trois premiers. Ils ont appris aussi la méthode de M. Véron par lui-même. Je vous prie, Monsieur, d'en conférer tous les jours ensemble et de dire à M. Perdu que je le prie de rafraîchir sa mémoire sur cela, en sorte que, quand ils partiront de Richelieu, ils sachent comme il faut humblement et familièrement enseigner ces vérités. »

À Lambert aux Couteaux, le 30 janvier 1638 (I, 429-430)

« Ils traitent de la manière de prêcher »

« Un exemple qui nous apprend le soin que nous devons avoir de conserver notre méthode, c'est celui des huguenots ; l'autre est d'un saint, et celui-ci des huguenots. Calvin fit donc lui-même une méthode de prêcher : prendre un livre, comme fit Notre-Seigneur, lire, l'expliquer selon le sens littéral et le spirituel, et puis tirer des moralités. Voilà la méthode de Calvin, que les huguenots gardent depuis dans leurs prêches ; et encore aujourd'hui les huguenots font de trois mois en trois mois des conférences. Non, ce n'est pas cela (quelqu'un ayant suggéré consistoire), ni consistoire non plus, ah ! le voici : colloque ! Dans leurs colloques donc, où s'assemblent tous les trois mois plusieurs ministres, ils traitent de la manière de prêcher, et ceux qui ne la savent pas bien l'apprennent ; les autres prêchent, et ils sont comme cela (montrant à sa droite), ou comme là (montrant l'autre côté) à côté de la chaire ; et ils remarquent si l'on prêche bien

selon leur manière, et s'avertissent ; et ceux qui ne savent pas cette méthode n'ont point d'emploi. Ils la rapportent encore au consistoire .»

22 août 1655 : méthode à suivre dans la prédication (XI, 295)

3 - UN SAVOIR RÉPANDU

Saint Vincent ne s'arrête pas seulement à la simple transmission d'un savoir. Il souhaite que la majorité de ceux qui reçoivent une formation puissent devenir à leur tour, formateurs.

« Nous y sommes particulièrement obligés »

« Le jour que l'on commença les études, à la répétition de l'oraison, M. Vincent prit occasion de recommander aux prières de la Compagnie les étudiants, disant que, s'il avait jamais recommandé chose avec instance, c'était celle-là, et il apporta quelques raisons, disant que, quoique tous les prêtres soient obligés d'être savants, néanmoins nous y sommes particulièrement obligés, à raison des emplois et exercices auxquels la providence de Dieu nous a appelés, tels que sont les ordinands, la direction des séminaires ecclésiastiques et les missions, encore bien que l'expérience fasse voir que ceux qui parlent le plus familièrement et le plus populairement réussissent le mieux. Et de fait, mes frères, ajouta-t-il, avons-nous jamais vu que ceux qui se piquent de bien prêcher aient fait bien du fruit ? Il faut pourtant de la science. Et il ajouta de plus que ceux qui étaient savants et humbles étaient le trésor de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Église. »

Répétition d'oraison : octobre 1643 (XI, 126-128)

« Elles l'enseignent et font par là un bien incroyable »

« Mademoiselle dit : « Mon Père, ma sœur Turgis me demanda dernièrement un catéchisme; nous lui en envoyâmes un. Elle ne le trouva pas assez ample et nous pria de lui en envoyer un autre. Nous envoyâmes prier M. Lambert de nous en envoyer un et il nous envoya celui de Bellarmin et dit à la sœur à qui il le donna que cela était bien

savant et que ce n'était que pour les curés. Or, comme il ne faut pas que nous paraissions savantes, j'eus quelques pensées de ne le pas envoyer ; et comme j'étais pressée, je ne laissai pas ; je lui mandai seulement qu'elle ne le fit que lire, parce que, comme ce que l'on prend dans le livre ne vient pas de soi, il semble que ce n'est pas tout que de l'apprendre par cœur et le réciter.

A quoi notre très honoré Père répondit : Il n'y a point de meilleur catéchisme, Mademoiselle, que celui de Bellarmin ; et quand toutes nos sœurs le sauraient et l'enseigneraient, elles n'enseigneraient que ce qu'elles doivent enseigner, puisqu'elles sont pour instruire, et elles sauraient ce que les curés doivent savoir.

C'est de savoir le sens de ce catéchisme-là ; elles l'enseignent et font par là un bien incroyable. Il serait bon que l'on le lût à nos sœurs et que vous-même l'expliquassiez à nos sœurs, afin que toutes l'apprirent et le sondassent pour enseigner ; car, puisqu'il est nécessaire qu'elles montrent, il faut qu'elles sachent ; et elles ne peuvent mieux apprendre plus solidement que dans ce livre-là. Je suis bien aise que nous en ayons parlé, car je crois que cette lecture sera d'une grande utilité. »

Conseil du 22 mars 1648 (XIII, 664-665)

« Nul ne peut donner ce qu'il n'a pas »

« Vous ne manquerez pas de séminaristes si vous prenez la peine de les élever dans le véritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie intérieure et en la pratique de l'oraison et des vertus ; car ce n'est pas assez de leur montrer le chant, les cérémonies et un peu de morale ; le principal est de les former à la solide piété et dévotion.

Et pour cela, Monsieur, nous en devons être les premiers remplis, car il serait presque inutile de leur en donner l'instruction, et non pas l'exemple. Nous devons être des bassins remplis pour faire écouler nos eaux sans nous épuiser, et nous devons posséder cet esprit dont nous voulons qu'ils soient animés ; car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Demandons-le donc bien à Notre-Seigneur, et donnons-nous à lui pour nous étudier à conformer notre conduite et nos actions aux siennes ; alors votre séminaire répandra une suavité dedans et dehors le diocèse, qui le fera multiplier en nombre et en bénédictions. »

Abelly, L. III, Ch. XXIV, p. 351

et sait s'entourer de notaires et de financiers⁵. Emmanuel Langlois, en 1705, qui avait été libraire du temps de Vincent, lui avait souvent parlé et vendu un grand nombre de livres, et imprimé pour lui *Les Cérémonies Romaines* et quelques autres livres de piété (XIII, 146).

À propos des directives qu'il donne, deux phrases peuvent bien résumer son esprit :

Pour les Missionnaires :

« Ceux qui sont savants et humbles sont le trésor de la Compagnie comme les bons et pieux docteurs [en théologie] sont le trésor de l'Église » (XI, 126-127).

Notons qu'on trouve la même nécessité d'unir la piété et la vertu à la science chez Saint Ignace de Loyola et chez Bérulle ; Vincent insiste même plus que Bérulle sur la nécessité de l'étude ; Bérulle, qui s'adresse à des confrères plus intellectuels, insiste surtout sur l'humilité.

Pour les Filles de la Charité, il répond à Sainte Louise

« Il n'y a point de meilleur catéchisme que celui de Bellarmin, et quand toutes nos Sœurs le sauraient et l'enseigneraient, elles n'enseigneraient que ce qu'elles doivent enseigner, puisqu'elles sont pour instruire, et elles sauraient ce que les curés doivent savoir, ... car, puisqu'il est nécessaire qu'elles montrent, il faut qu'elles sachent » (XIII, 664).

L'essentiel est donc la nécessité du savoir associé à la Charité et à l'humilité. Si on s'instruit, c'est pour diffuser la connaissance de Dieu et de soi, pour enseigner. Non pas déverser simplement des formules apprises par cœur, mais adapter la parole à l'auditoire, ce qui est encore une science en même temps qu'un art. Sainte Louise renchérit encore *« ce que l'on prend dans le livre ne vient pas de soi » (XIII, 664).*

Pour les missionnaires, il est en outre nécessaire de connaître les doctrines opposées à l'enseignement de l'Église, protestantisme et jansénisme, en évitant de se laisser entraîner, mais pour être capable de dialoguer. Il faut apprendre la "controverse", dans un esprit de dialogue dans le respect; pas de combat, ne jamais les attaquer en chaire (XI, 65-66).

Enfin, il convient de continuer à se former à longueur de vie.

Pour la méthode des études et de cette formation permanente, il recommande ce qu'on appelle les méthodes actives, dans le partage. On

se fixe un sujet, des livres à lire, puis on échange ce que chacun a pensé, découvert, et on prend des notes, et, comme dans les Conférences des Mardis, on rédige une synthèse.

Une phrase de ses lettres donne le but : « *l'Église a grand besoin d'avoir des hommes (des personnes) évangéliques, qui travaillent à la purger, à l'illuminer et à l'unir à son divin époux* » (VIII, 202)⁶

Bernard KOCH, c.m.

Science et Foi : pour un nouveau dialogue

...Malgré toutes les contraintes, l'homme de science est porté, quelle que soit sa discipline, par *la recherche, par l'exigence de vérité*.

...Quant à l'objet de leurs recherches toujours plus affinées et toujours plus précises, les scientifiques le reconnaissent : *les questions ultimes* sur le monde et sur l'homme touchent en définitive à *la sphère du sacré*, du religieux : la recherche sur ce qu'est le monde rejoint l'interrogation sur *ce qui signifie* le monde. Ces évolutions - progressives et significatives - touchent à la fois le scientifique et le croyant, la science et la foi. Toutes deux en sont remodelées et le dialogue transformé...

(Le savant) pose des questions, mais *pas toutes* les questions, car son domaine n'embrasse pas l'universel. Homme d'expériences, de pensée et réflexion, le scientifique progresse dans ses découvertes et ses interrogations, qui s'alimentent réciproquement et rencontrent nécessairement les affirmations de la foi. ...

C'est à la science qu'il faut attribuer ce que le Concile dit de certains aspects de la culture moderne : « Les conditions nouvelles affectent la vie religieuse elle-même... L'essor de l'esprit critique la purifie d'une conception magique du monde et de survivances superstitieuses, et exige une adhésion de plus en plus personnelle et active de la foi : nombreux sont ainsi ceux qui parviennent à un sens plus vivant de Dieu » (*Gaudium et spes*, 7). ...

⁶ C'est le décalque des trois voies de la vie spirituelle : voies purgative (conversion, pénitence), illuminative (étude, doctrine) et unitive (mystique).

Il convient de cultiver l'esprit en vue de développer les puissances d'admiration, de contemplation, d'élever le sens religieux, moral et « social » (*Gaudium et spes* 59/1)....

Il existe une *vérité objective* à laquelle la foi et la science doivent tendre dans un dialogue *interdisciplinaire* persévérant. L'acceptation du réel tel qu'il se présente et non tel qu'un chacun pourrait l'imaginer, entraîne un goût de la recherche et de la *formation* personnelle. Savoir reconnaître *les limites* de sa discipline est fondamental, c'est déjà les dépasser, et ne pas se laisser enfermer par elles. La diversité *des ordres de connaissance* appelle une synthèse des connaissances où ils convergent dans une intégration des savoirs. Toute spécialisation ne s'équilibre que dans une réflexion attentive à relever ses articulations avec les autres, dans une culture harmonieuse, aux vues amples, non fragmentées. La vraie culture est humanisme, elle est sagesse. Elle se construit *autour de l'homme*, en quête de vérité et d'amour. Elle requiert *une formation appropriée* en philosophie et en théologie comme en chaque discipline scientifique. Chaque chrétien devrait être, permettez-moi l'expression, *un professionnel du christianisme*, apte à « rendre compte de l'espérance qui l'habite » (saint Pierre).

« *La rencontre entre la science et la foi pose des problèmes que les croyants peuvent résoudre en se servant de leur raison. Mais cela suppose qu'il s'agisse des croyants dotés de convictions bien charpentées et vivant une expérience chrétienne, autrement dit, possédant une formation solide qui ne soit pas séparée de la prière et du témoignage évangélique. La foi est un don de Dieu, une grâce, et elle suppose l'amour* » (Jean-Paul II).

En quête de vérité, de sagesse et de bonheur, le croyant aujourd'hui n'a aucune raison de boiter entre deux systèmes de connaissances antagonistes. Il va de l'avant avec assurance, s'appuyant sur ses deux jambes pour marcher d'un bon pas. Pour la science, connaître, c'est expliquer. Pour la foi, c'est aimer. L'homme en quête de vérité et d'amour a besoin de l'amour de la vérité et de la vérité de l'amour « *qui meut le ciel, la terre et les étoiles* » (Dante).

Cardinal Paul Poupard (Extrait d'une conférence in DC, 2 juin 1996, n°2139, pp 529-537).

Questions pour un échange

Quelle est ma position personnelle et communautaire face à la formation permanente quant au temps, quant au niveau, quant au style ?

Quel sont mes goûts spontanés, mes choix réfléchis en fonction des besoins des pauvres et de l'Église d'aujourd'hui ?

Comment réactivons-nous notre savoir initial... par l'expérience, le livre de la vie, le vécu en communauté et en Église, la convivialité avec les laïcs, le savoir vivre etc. ?

Avons-nous le souci de la formation des formateurs ? Comment contribuons-nous à la formation des catéchistes, des parents, des auxiliaires de pastorale, des responsables de mouvements ?

Comment, en fidélité à la tradition vincentienne, participons-nous à la formation des nouveaux formateurs ? Quelles expériences partageons-nous ?

Peut-on séparer le service des pauvres, de la prière et de la contemplation ?

Comment contourner la tentation de l'activisme, du fonctionnarisme si nous oublions l'intériorité, le cœur, la prière ?

*Si elles sont priées d'enseigner à d'autres
leur petit savoir, pour le service des pauvres,
elles le feront de bon cœur.*

*Louise de Marillac
Documents de la Compagnie p. 759*

Quelques-uns des cahiers déjà publiés et encore disponibles

- * Louise de Marillac
- | | |
|--|---|
| 54. – Une femme théologienne ; | 71. Discerner. |
| 55. – Une femme d'Église ; | 74. Responsabilité. |
| 56. – Une femme engagée. | 77. Amour de Dieu. |
| 57. Le temps. | 81. La souffrance. |
| 58 . L'humour. | 82. La mort. |
| 59. Le 1 ^{res} Filles de la Charité 1. | 83. Les funérailles. |
| 60. Les 1 ^{res} Filles de la Charité 2. | 84. L'unité des chrétiens. |
| 61. Des hommes apostoliques 1. | 85. Rencontre avec les musulmans. |
| 62. Des hommes apostoliques 2. | 86. La conciliation. |
| 63. Vincent, homme de prière. | 87. Discernement des vocations. |
| 64. La Vierge Marie. | 88. Discernement des responsables. |
| 65. L'Incarnation. | 89. Discernement des choix
missionnaires |
| 66. S'assembler. | 90. Le pouvoir. |
| 70. Accompagner. | |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de
4 € le cahier, plus les frais d'envoi.

*

*Avez-vous pensé à renouveler
votre abonnement ?*

ANIMATION VINCENTIENNE

*Depuis le passage à l'euro, les chèques doivent,
impérativement, transiter par le bénéficiaire !*

Abonnements

France : 12,50 €

Autres pays : 14 €

RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES

IBAN : FR 70 2004 1010 0104 4630 9M02 233

BIC : PSSTFRPPBOR

« Il faut étudier en sorte que
l'amour corresponde
à la connaissance »

Saint Vincent de Paul
(XI, 128)



ANIMATION VINCENTIENNE

16 Grande Rue Saint Michel
31400 TOULOUSE